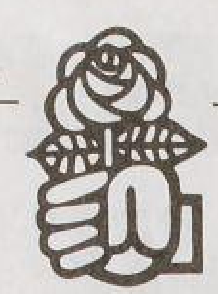


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988 - (1er tour)

4e circonscription de l'ESSONNE :
Cantons de Limours - Longjumeau - Montlhéry - Villebon

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE



Nicole MORICHAUD

52 ans, cinq enfants
Attachée d'administration de la Recherche
Conseillère régionale d'Île-de-France
Conseillère municipale de Villebon-s/Yvette



Annick LACROIX

Suppléante
45 ans, trois enfants

Maire-adjointe de Villiers-sur-Orge

CE QUE NOUS VOULONS EN ESSONNE :

Ma candidature avec, comme suppléante, Annick LACROIX, est celle de deux femmes insérées dans la vie professionnelle et dans le quotidien de chacun : emploi, éducation des enfants, problèmes de logement... Vos problèmes, nous ne prétendons pas les comprendre, nous les vivons comme vous. Aussi, je saurai être celle qui portera vos préoccupations à l'Assemblée.

Depuis plus de vingt ans, nous sommes toutes les deux installées dans le département, parmi vous, confrontées aux difficultés de nos enfants, aux atteintes du cadre de vie, aux problèmes de la vie professionnelle. Élues municipales à Villebon et à Villiers, nous nous sommes toutes deux attachées à servir les intérêts de tous, sans exclusivité, ni sectarisme.

Au Conseil régional où, tout en conservant mon activité professionnelle, je siège depuis 1977, je me suis principalement occupée des dossiers concernant les transports, l'emploi et l'aménagement du territoire, dossiers dont chacun mesure l'intérêt quotidien immédiat.

Les problèmes majeurs de la circonscription sont liés à la nécessité de développer le logement pour les jeunes et les familles à revenus modestes, de créer des emplois et d'envisager les solutions les meilleures pour utiliser les zones agricoles non exploitées, sans détruire l'environnement. De telles ambitions demandent que soit mise en place une vraie politique de développement et de conservation du cadre de vie. Seuls l'État et la Région peuvent accomplir une telle tâche pour garantir aux communes les aides nécessaires. Je m'y emploierai.

En entrant au Parlement, je soutiendrai une majorité de progrès. J'en suis fière comme je serai fière de mon premier vote de député pour ratifier la loi qui va établir les conditions d'insertion des plus démunis.
Le 5 juin, faites le choix de la dignité de chacun, de la solidarité et de l'unité de la France.

L'Avenir Graphique - Paris

Sciences Po / fonds CEVIPOF

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

CE QUE NOUS FERONS :

- Davantage de crédits pour l'Éducation nationale et la Recherche scientifique ;
- Formation permanente : un crédit-formation de 1 à 2 ans pour les jeunes salariés qui auront besoin d'une qualification supplémentaire ;
- Revenu minimum pour les plus démunis financé par l'impôt sur les grandes fortunes, qui touchera les 100 000 personnes les plus riches ;
- Sécurité sociale maintenue face à la maladie et à la vieillesse ;
- Des relations sociales modernes dans l'entreprise, où les salariés auront le droit à l'information et à la concertation, où l'égalité hommes-femmes sera améliorée, où tous profiteront des progrès de l'économie ;
- Respect des droits des immigrés en situation régulière ;
- Des rapports propriétaires-locataires plus clairs et plus équilibrés pour permettre à tous de se loger.
- Soutien aux familles et à l'éducation des enfants ;
- Arrêt des privatisations ; action déterminée pour la baisse des taux d'intérêts et pour encourager l'investissement ;
- Protection renforcée de l'environnement, des droits des associations, de la liberté de l'information ;
- Soutien à la création culturelle, en particulier dans le domaine de la télévision.
- Avancée déterminée vers l'Europe, seule apte à soutenir la concurrence mondiale, et à garantir notre indépendance et notre niveau de vie.

AVEC LES SOCIALISTES, DANS UNE MAJORITÉ ÉLARGIE, FIDÈLE AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

FAITES GAGNER LA FRANCE

Vu, le Candidat

Sciences Po / fonds CEVIPOF